

REFORME DES RETRAITES

TOP DEPART

Le 12 septembre, devant le Conseil Economique, Social et Environnemental, le Premier Ministre a lancé le top départ de la concertation sur la réforme des retraites.

Il a précisé le calendrier : Présentation du projet de loi au parlement à la fin du 1^{ier} semestre 2020, consultation des citoyens de fin septembre à décembre 2020 et concertation avec les organisations syndicales et professionnelles pour la rédaction du projet de loi.

La CFDT participera activement à cette phase de concertation pour défendre ses revendications, de la même façon qu'elle l'a fait lors de la concertation organisée par le Haut-Commissaire aux retraites, Jean-Paul DELEVOYE. Son rapport remis fin juin au gouvernement est la base de discussion.

Le Premier Ministre a également levé un voile sur les échéances : début d'application de la loi au 1^{ier} janvier 2025 pour les personnes nées en 1964, période de transition jusqu'en 2040 pour application complète de la réforme. Les retraités actuels ne sont pas touchés par la réforme, les futurs retraités nés jusqu'en 1963 non plus.

L'ACTION DE LA CFDT

Les systèmes de retraites, pour la CFDT font partie du contrat social et sont essentiels à la cohésion sociale dans notre pays.

Réformer pour pérenniser

Dès 1998 La CFDT s'est prononcée pour une réforme globale du système, nous avons parlé de réforme « systémique » avec pour objectifs :

- Plus de justice
- Plus de solidarité entre générations et intra- générationnelle
- Plus de lisibilité pour chaque bénéficiaire.

C'est avec ces objectifs que la CFDT s'est impliquée dans la réforme de 2003.

Parlons Retraites

En 2017, la CFDT affine ses revendications grâce à une grande enquête (120 000 réponses). Il en ressort un attachement fort à l'existence de notre système par répartition, avec une demande forte de solidarité et de plus de justice. Les jeunes sont interrogatifs sur les possibilités de pouvoir avoir, eux, une retraite comme leurs aînés.

>>>



NOS REVENDICATIONS

Au fil de la concertation la CFDT fera en sorte d'aboutir sur ses principales revendications :

- Un système universel par répartition
- Un système solidaire entre générations (actifs-retraités) mais aussi au sein d'une même génération pour compenser les aléas de carrières et de vie.
- Plus de justice Femme/Homme
- Un droit à une retraite décente : pour une carrière au SMIC, une retraite égale à 100% du SMIC
- Le maintien du dispositif des carrières longues
- La prise en compte de la pénibilité
- Une retraite à la carte : développement des dispositifs de retraite progressive, aménagement des fins de carrière.
 (...)

Nos lignes Rouges

- Le maintien de l'âge légal de départ actuel et le refus de toute décote.
- Une garantie des droits à la retraite acquis, avant la mise en œuvre de la réforme.
- La rediscussion des politiques salariales du privé et des déroulements de carrière dans les Fonctions Publiques et les Etablissements Publics.
- Une durée adaptée de la période de transition afin de permettre des évolutions progressives.

L'action de la CFDT a déjà payé :

le rapport DELEVOYE reprend nombre de propositions CFDT.

La CFDT reste active et vigilante. Elle saura prendre ses responsabilités. Si nécessaire, elle n'hésitera pas à appeler à l'action et à la mobilisation.

La CFDT agit pour plus de justice, plus de solidarité!

CONTACTS			

CFDT.FR 05.56.91.04.48

uri@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr